



« LES JEUNES CHERCHEURS, IL FAUT LES SORTIR DE LEUR ZONE DE CONFORT »



NON.

**DÉBUTER DANS LA RECHERCHE, CE N'EST
PAS DEVOIR SOUFFRIR POUR RÉUSSIR.**

**LE CODE DU TRAVAIL S'APPLIQUE AUSSI AU
MONDE DE LA RECHERCHE.**

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN DÉLIT.

TÉMOIN OU VICTIME DE HARCÈLEMENT MORAL ? CONTACTEZ :

– LA CELLULE D'ACTION DE L'ENS :

SIGNALEMENT.VIOLENCES.DISCRIMINATIONS@ENS-LYON.FR

– LE SYNDICAT CGT : SYNDICAT.CGT@ENS-LYON.FR

– LES ÉLU·ES ÉTUDIANT·ES : ELUS.ETUDIANTS@ENS-LYON.FR

SIGNEZ LES AGISSEMENTS AU REGISTRE SST DÉMATÉRIALISÉ OU DE L'ACCUEIL.



ET POUR EN SAVOIR PLUS :





**« JE SUIS ÉTONNÉE QUE TU
N'AIES ENCORE PAS RÉPONDU
AUX MAILS PENDANT LE WEEK-
END. TOUT VA BIEN ? »**



**IL N'EST PAS NORMAL DE SE VOIR
REPROCHER DE NE PAS TRAVAILLER LE
WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS OU
PENDANT LES VACANCES.**

**LE DROIT À LA DÉCONNEXION
S'APPLIQUE À TOUTES ET TOUS.**

TÉMOIN OU VICTIME DE HARCÈLEMENT MORAL ? CONTACTEZ :

– LA CELLULE D'ACTION DE L'ENS :

SIGNALEMENT.VIOLENCES.DISCRIMINATIONS@ENS-LYON.FR

– LE SYNDICAT CGT : **SYNDICAT.CGT@ENS-LYON.FR**

– LES ÉLU·ES ÉTUDIANT·ES : **ELUS.ETUDIANTS@ENS-LYON.FR**

SIGNALEZ LES AGISSEMENTS AU REGISTRE SST DÉMATÉRIALISÉ OU DE L'ACCUEIL.



ET POUR EN SAVOIR PLUS :





**« JE N'AURAI JAMAIS DÛ
TE RECRUTER, C'ÉTAIT UNE
ERREUR DE CASTING »**



**LE HARCÈLEMENT MORAL PEUT SE
MANIFESTER NOTAMMENT PAR DES
BRIMADES ET DES HUMILIATIONS
RÉPÉTÉES.**

(SOURCE : MINISTÈRE DU TRAVAIL)

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN DÉLIT.

TÉMOIN OU VICTIME DE HARCÈLEMENT MORAL ? CONTACTEZ :

– LA CELLULE D'ACTION DE L'ENS :

SIGNALEMENT.VIOLENCES.DISCRIMINATIONS@ENS-LYON.FR

– LE SYNDICAT CGT : **SYNDICAT.CGT@ENS-LYON.FR**

– LES ÉLU·ES ÉTUDIANT·ES : **ELUS.ETUDIANTS@ENS-LYON.FR**

SIGNEZ LES AGISSEMENTS AU REGISTRE SST DÉMATÉRIALISÉ OU DE L'ACCUEIL.



ET POUR EN SAVOIR PLUS :





**« TOUT LE MONDE EST
ÉCOEURÉ, TOUT LE MONDE
SERRE LES DENTS »**



**FACE AUX PRESSIONS
PSYCHOLOGIQUES OU AU
HARCÈLEMENT MORAL, IL EST TEMPS
DE RÉAGIR ET DE SORTIR DU SILENCE.**

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN DÉLIT.

TÉMOIN OU VICTIME DE HARCÈLEMENT MORAL ? CONTACTEZ :

– LA CELLULE D'ACTION DE L'ENS :

SIGNALEMENT.VIOLENCES.DISCRIMINATIONS@ENS-LYON.FR

– LE SYNDICAT CGT : **SYNDICAT.CGT@ENS-LYON.FR**

– LES ÉLU·ES ÉTUDIANT·ES : **ELUS.ETUDIANTS@ENS-LYON.FR**

SIGNEZ LES AGISSEMENTS AU REGISTRE SST DÉMATÉRIALISÉ OU DE L'ACCUEIL.



ET POUR EN SAVOIR PLUS :





**« SI ÇA CONTINUE, ÇA
VA FINIR COMME À
FRANCE TELECOM »**



**LE HARCÈLEMENT MORAL DÉGRADE LES
CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ÉTUDE,
TANT POUR LE COLLECTIF QUE POUR LES
INDIVIDUS.**

**CONTRE LE HARCÈLEMENT MORAL, IL NE
FAUT PAS ATTENDRE UN DRAME POUR
AGIR.**

TÉMOIN OU VICTIME DE HARCÈLEMENT MORAL ? CONTACTEZ :

– LA CELLULE D'ACTION DE L'ENS :

SIGNALEMENT.VIOLENCES.DISCRIMINATIONS@ENS-LYON.FR

– LE SYNDICAT CGT : **SYNDICAT.CGT@ENS-LYON.FR**

– LES ÉLU·ES ÉTUDIANT·ES : **ELUS.ETUDIANTS@ENS-LYON.FR**

SIGNEZ LES AGISSEMENTS AU REGISTRE SST DÉMATÉRIALISÉ OU DE L'ACCUEIL.



ET POUR EN SAVOIR PLUS :



« TU POURRAIS TOUT À FAIT
TRAVAILLER LE 1^{ER} NOVEMBRE.
MAIS ÇA DÉPEND DE SI TU VEUX
RÉUSSIR TA THÈSE ! »

**LE HARCÈLEMENT MORAL PEUT SE
MANIFESTER NOTAMMENT PAR LA
CHARGE EXCESSIVE ET RÉPÉTÉE DE
TRAVAIL.**

(SOURCE : MINISTÈRE DU TRAVAIL).

LE HARCÈLEMENT MORAL EST UN DÉLIT.

TÉMOIN OU VICTIME DE HARCÈLEMENT MORAL ? CONTACTEZ :

– LA CELLULE D'ACTION DE L'ENS :

SIGNALEMENT.VIOLENCES.DISCRIMINATIONS@ENS-LYON.FR

– LE SYNDICAT CGT : SYNDICAT.CGT@ENS-LYON.FR

– LES ÉLU·ES ÉTUDIANT·ES : ELUS.ETUDIANTS@ENS-LYON.FR

SIGNALEZ LES AGISSEMENTS AU REGISTRE SST DÉMATÉRIALISÉ OU DE L'ACCUEIL.



ET POUR EN SAVOIR PLUS :



« ÊTRE DOCTORANT·E, CE N'EST PAS AVOIR DES HORAIRES COMME À LA POSTE »

LES RÈGLES DU TEMPS DE TRAVAIL S'APPLIQUENT À L'ENS DE LYON COMME À LA POSTE.

LE DROIT À LA DÉCONNEXION S'APPLIQUE À TOUTES ET TOUS.

TÉMOIN OU VICTIME DE HARCÈLEMENT MORAL ? CONTACTEZ :

– LA CELLULE D'ACTION DE L'ENS :

SIGNALEMENT.VIOLENCES.DISCRIMINATIONS@ENS-LYON.FR

– LE SYNDICAT CGT : SYNDICAT.CGT@ENS-LYON.FR

– LES ÉLU·ES ÉTUDIANT·ES : ELUS.ETUDIANTS@ENS-LYON.FR

SIGNEZ LES AGISSEMENTS AU REGISTRE SST DÉMATÉRIALISÉ OU DE L'ACCUEIL.



ET POUR EN SAVOIR PLUS :

